

## **Interventions de F. Delcombre au conseil municipal du 28 juin 2018**

POINT 2. ACCOMPAGNEMENT PAR LE CIG. — En commission des finances j'ai fait remarquer qu'il ne s'agissait pas de « l'accompagnement du Centre interdépartemental de gestion pour la mise en place du RGPD » mais de « l'accompagnement par le Centre interdépartemental de gestion » ce qui est tout différent. Je constate que cela n'a pas été rectifié dans le projet de délibération qui nous est soumis et je ne pourrai le voter si la rédaction reste en l'état.

POINT 9. PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'ESPACE CULTUREL. — En commission des finances il y a déjà eu des échanges houleux sur ce sujet mais, à l'issue du débat, M. le Maire a fini par dire que les modifications au projet de l'espace culturel tel qu'il a été voté par le conseil municipal seraient soumises au conseil municipal. Or je constate aujourd'hui que ce n'est pas le cas, et on nous demande d'autoriser la demande de permis de construire d'un projet différent de celui nous avons voté. Je le regrette d'autant plus qu'en 1996, il y a vingt-deux ans, j'ai déjà voté pour la construction de la première tranche d'un centre culturel de 11 millions de francs et qu'il n'y a rien eu. Je suis un peu las de voter des délibérations et de constater qu'ensuite ça se passe différemment aussi je vais arrêter de voter.